

tenue sous la présidence de Madame GALLE, assisté(e)
de Monsieur RICHARD et Monsieur FUMAGALLI, Conseillers
En présence de Madame GUILBAUD, Rapporteure publique
Monsieur LANGLOIS, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2201710	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	TRAVAIL : AUTORISATION DE LA MISE EN RETRAITE D'OFFICE DU SALARIE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	DEVISSCHER Vincent	WEIZMANN BORZAKIAN (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES SOCIETE RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE	MINISTRE ZANNOU
Observateur	DREETS HAUTS DE FRANCE	
02)	DOSSIER N° 2202318	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	AGRICULTURE : AIDES SURFACIQUES DU 1ER PILIER _ UNE SANCTION POUR LE PAIEMENT VERT DU DOSSIER PAC 2021 D'UN MOMENT DE 7087,81 EUROS	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur DUGUET Florian	CABINET LACHAUD MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFET DE L' AISNE	PREFET

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2202319	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	AGRICULTURE : AIDES SURFACIQUES DU 1ER PILIER _ UNE SANCTION POUR LE PAIEMENT VERT DU DOSSIER PAC 2021 D'UN MOMENT DE 5245,97 EUROS	
Demandeur	Nom des parties CAUDRON	Représentants des parties CABINET LACHAUD MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFET DE L' AISNE	PREFET
04)	DOSSIER N° 2202320	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	AGRICULTURE : AIDES SURFACIQUES DU 1ER PILIER _ UNE SANCTION POUR LE PAIEMENT VERT DU DOSSIER PAC 2021 D'UN MOMENT DE 4059,49 EUROS	
Demandeur	Nom des parties SCEA LAGACHE	Représentants des parties CABINET LACHAUD MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFET DE L' AISNE	PREFET
05)	DOSSIER N° 2202321	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	AGRICULTURE : AIDES SURFACIQUES DU 1ER PILIER _ UNE SANCTION POUR LE PAIEMENT VERT DU DOSSIER PAC 2021 D'UN MOMENT DE 8962,22 EUROS	
Demandeur	Nom des parties SCEA MOQUET CHRISTIAN	Représentants des parties CABINET LACHAUD MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFET DE L' AISNE	PREFET

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2202322	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	AGRICULTURE : AIDES SURFACIQUES DU 1ER PILIER _ UNE SANCTION POUR LE PAIEMENT VERT DU DOSSIER PAC 2021 D'UN MOMENT DE 3830,90 EUROS	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EARL LEROUX-VALSERY	CABINET LACHAUD MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFET DE L' AISNE	PREFET
07)	DOSSIER N° 2202335	RAPPORTEUR: Monsieur Julien RICHARD
Titre de l'affaire	AGRICULTURE : AIDES SURFACIQUES DU 1ER PILIER _ UNE SANCTION POUR LE PAIEMENT VERT DU DOSSIER PAC 2021 D'UN MOMENT DE 2728,90 EUROS	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCEA DE L'EPINE	CABINET LACHAUD MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFET DE L' AISNE	PREFET

Arrêté le 21/03/2024

AVERTISSEMENT : La réutilisation des informations publiques figurant dans ce(s) document(s), qui vous est (sont) délivré(s) pour information, est soumise aux prescriptions du chapitre II du titre 1er de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, en particulier, s'agissant de données à caractère personnel, de son article 13.

Il vous est rappelé que la diffusion de ce(s) document(s) sous format électronique constitue un traitement de données à caractère personnel au sens de l'article 2 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. A ce titre, il vous appartient, le cas échéant, d'accomplir les formalités préalables prévues au chapitre IV de cette loi et de respecter les obligations s'imposant à tout responsable de traitement et les droits des personnes mentionnés au chapitre V de la même loi, notamment le droit de toute personne concernée de s'opposer, pour un motif légitime, à ce que son nom fasse l'objet d'un tel traitement.